



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique de l'emploi

Question écrite n° 16841

Texte de la question

M. Germain Gengenwin appelle l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle sur les difficultés financières affectant tout particulièrement l'Union régionale des structures d'insertion par l'économie d'Alsace. Il apparaît en effet que les crédits inscrits au contrat de plan au titre de 1994 ne sont toujours pas débloqués. Aussi il lui demande quelles mesures il compte prendre pour honorer les engagements pris par l'Etat.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a attiré l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle sur les modalités de financement de l'Union régionale des structures d'insertion par l'économie d'Alsace (URSIEA). Au mois de juin 1994, une subvention de 500 000 F a été attribuée par l'Etat au titre du FRILE dans le cadre du comité régional de développement local ; 400 000 F ont déjà été versés à l'URSIEA qui est donc en mesure de poursuivre ses activités dans des conditions satisfaisantes.

Données clés

Auteur : [M. Gengenwin Germain](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16841

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : travail, emploi et formation professionnelle

Ministère attributaire : travail, emploi et formation professionnelle

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 juillet 1994, page 3659

Réponse publiée le : 26 septembre 1994, page 4807